



Tourisme & Handicaps

Réussir l'accueil pour la mise en accessibilité des prestations touristiques

Edition : les Cahiers de l'ODIT France –Guide du savoir-faire – juin 2005 (120 pages)

Prix : 30 euros TTC plus frais d'expédition. (2.90€)

Grand chantier du Président de la République, Jacques Chirac, qui en a fait un e de ses trois priorités nationales, l'action en faveur des personnes handicapées gagne chaque jour du terrain. La nouvelle loi sur le handicap du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances se traduit par des exigences supplémentaires qui nécessitent à la fois une information renforcée et une ingénierie pour l'adaptation de l'offre touristique.

Le ministère chargé du tourisme s'est impliqué depuis plusieurs années déjà dans cette démarche d'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du tourisme ; des études sur les clientèles handicapées, pilotées par ODIT France, ont montré qu'elles représentent, au-delà de l'exigence sociale, un formidable enjeu pour l'industrie touristique. Leurs demandes sont un véritable défi à relever pour l'ensemble de la profession.

Aussi l'action du ministère du tourisme en faveur de l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous, s'est renforcée par la création du label national « Tourisme et handicap » dont les objectifs sont d'améliorer l'offre touristique existante, de la développer, d'être innovant et d'apporter aux clientèles spécifiques, l'information fiable homogène et utile sur les caractéristiques de cette offre.

Ce label est le résultat d'un partenariat fructueux avec les associations représentant les différents handicaps, les professionnels du tourisme institutionnel et privé et l'administration.

La mise en œuvre du label dans les régions, a permis de franchir une étape déterminante dans la promotion d'un tourisme accessible à toutes les clientèles en développant une approche de vacances et de loisirs partagés dans un souci permanent d'adaptation de l'accueil et de l'information, en adéquation avec les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, le label est le seul outil concret et opérationnel qui offre un e image de qualité du produit touristique réellement ouvert à tous. Son image valorise les efforts des professionnels du tourisme et leur apporte un avantage concurrentiel certain au regard d'une population touristique grandissante tant française qu'européenne, toujours en demande d'innovation, d'éthique et de plus de confort.

Ce guide est un outil qui permet de mieux appréhender les besoins particuliers des clientèles Handicapées pour adapter son accueil et répondre ainsi aux attentes concrètes de tous et de chacun

BON DE COMMANDE

NOM/ SOCIETE :

Adresse :

Tel :Télécopie :

Nombre d'exemplaire(s) : 30, 00 Euros X = Euros

Frais d'expédition : 2,90 Euros X= Euros

Chèque à l'ordre de l'Association Tourisme et Handicaps : Montant total : Euros

Association Tourisme & Handicaps

43 rue Marx Dormoy - 75018 Paris

Tél. : 01 44 11 10 41 - Fax : 01 45 55 99 60 - Mail : tourisme.handicaps@club-internet.fr